

Charte d'utilisation des moyens informatiques mis à la disposition des utilisateurs dans le cadre de l'EPLE, du GRETA ou du CFA.

Cette charte n'a pas pour objet de fournir une liste exhaustive des règles de droit touchant à l'informatique et à la communication. Elle vise à :

- rappeler à tous les utilisateurs, quel que soit leur statut dans le cadre de l'EPLE comme du GRETA ou du CFA, que les outils de communication et les flux d'information générés sont soumis à la législation ;
- renforcer la prévention d'actes illicites, que ce soit par rapport aux matériels, aux logiciels, programmes et applications, ou encore aux données et informations reçues et/ou transmises ;
- souligner le fait que ces outils et flux d'information, dans le cadre de l'EPLE, du GRETA ou du CFA, sont avant tout à usage pédagogique et professionnel.

Accès aux ressources informatiques.

- Des ressources informatiques sont mises à la disposition des utilisateurs.

DROITS	OBLIGATIONS Les utilisateurs s'engagent à...
Chaque utilisateur se voit attribuer un compte individuel ou collectif qui lui permet de se connecter au réseau pédagogique.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ne pas divulguer leurs mots de passe à d'autres utilisateurs ➤ ne pas utiliser un autre code utilisateur
Chaque utilisateur peut accéder aux ressources informatiques du lycée pour réaliser des activités pédagogiques ou mener des recherches à caractère scolaire ou professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ accéder aux ressources informatiques à des fins pédagogiques ou scolaires ; ➤ demander une autorisation préalable pour toute activité exceptionnelle, soit de nature à modifier environnement ou matériels, soit destinée à la diffusion ou la réception de données et/ou d'informations en dehors des logiciels, applications, et sites autorisés (par exemple, groupes de discussion « chats » et « forums » ; téléchargements de logiciels ou de documents).

Respect des règles de déontologie informatique

- Chacun doit respecter le matériel mis à sa disposition et ne pas nuire au bon fonctionnement du réseau.

DROITS	OBLIGATIONS Les utilisateurs s'engagent à...
Chaque utilisateur se voit mettre à disposition des ressources informatiques (matériels, logiciels, applications, données et informations) lui permettant de mener à bien ses tâches sans être contraint d'apporter son propre matériel.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ prendre soin du matériel ; ➤ respecter les règles d'utilisation des matériels informatiques ; ➤ ne pas effectuer des activités accaparant les ressources informatiques et pénalisant la communauté (téléchargement et/ou impression de gros documents, stockage de gros fichiers ...)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les informations de chaque utilisateur sont protégées. ➤ Les utilisateurs en formation (élèves, stagiaires, apprentis) sont aidés, conseillés et guidés dans leur utilisation des ordinateurs, d'internet et des réseaux numériques. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ respecter les règles de sécurité ➤ ne pas introduire, modifier, altérer, supprimer ou copier des informations ne leur appartenant pas ➤ ne pas accéder à des informations appartenant à un autre utilisateur sans son autorisation. ➤ informer son professeur ou un responsable de l'établissement pour toute anomalie constatée)

- Chaque auteur possède sur les œuvres créées un droit de propriété intellectuelle. Son autorisation est obligatoire pour en effectuer des copies (son, image, texte)

DROITS	OBLIGATIONS Les utilisateurs s'engagent à...
Il sera demandé à l'utilisateur son autorisation pour la copie ou la publication de sa production.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ne pas procéder à des copies de logiciels non autorisées ; ➤ ne pas utiliser de copies illégales de logiciels ; ➤ ne pas utiliser de logiciels, d'applications, ne pas consulter de sites non autorisés explicitement ; ➤ ne pas publier des productions sans l'autorisation préalable de l'auteur.

Respect de la personne et de la vie privée

- Chaque individu a droit au respect de sa vie privée. Il doit lui-même respecter l'ordre public.

DROITS	OBLIGATIONS Les utilisateurs s'engagent à...
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Chaque personne a droit au respect de sa vie privée ➤ L'utilisateur a le droit de demander à l'établissement la communication des informations nominatives le concernant et les faire rectifier. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ne pas harceler ou porter atteinte à la dignité humaine d'autres personnes, notamment par des messages (textes ou images) provocants ; ➤ ne pas diffuser des informations injurieuses, diffamatoires ou pouvant porter atteinte à la vie privée ou aux droits et à l'image d'autrui ; ➤ ne pas publier des photos sans l'autorisation écrite des personnes représentées ; ➤ ne pas diffuser des informations faisant l'apologie du racisme, de l'antisémitisme, de la pornographie, de la pédophilie, de la xénophobie ; ➤ ne pas consulter des sites à caractère immoral, xénophobe, raciste, pédophile ou pornographique.

- Toute correspondance privée bénéficie d'une protection : le secret de la correspondance

DROITS	OBLIGATIONS Les utilisateurs s'engagent à...
La correspondance privée de chaque utilisateur est confidentielle.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ respecter le secret de correspondance des autres utilisateurs. ➤ n'utiliser la messagerie électronique que selon les conditions fixées par les enseignants et les responsables de l'établissement.

Le non-respect de cette charte peut entraîner des sanctions, allant de la suspension temporaire d'accès aux matériels à l'exclusion définitive de l'établissement, selon la gravité de la faute, ce, indépendamment d'éventuelles suites civiles ou pénales.

Signature de l'utilisateur :

Signature des parents (dans le cas d'utilisateurs mineurs, uniquement) :